

Groupe national loup, février 2007

Le groupe loup national s'est réuni le mercredi 7 février 2007.

L'ONCFS devait présenter un dernier état des populations mais il n'a pas pu le faire. Le suivi hivernal n'a pour l'instant été possible que lors de 18 sorties fin janvier (contre une centaine normalement) faute de neige. Les quelques données disponibles ne sont donc pas communicables et n'auraient pas de valeur. De nouvelles observations de traces dans la neige seront effectuées et communiquées ultérieurement mais pour FERUS, la prudence impose de s'en tenir aux derniers chiffres disponibles, ceux de 2005-2006, d'autant plus que les attaques sur troupeaux domestiques sont en baisse.

Le total des attaques pour 2006 est de 709 (plus 67 en cours d'homologation) contre 1013 pour 2005. Elles ont fait 2505 victimes (plus probablement 230 à confirmer) contre 4019 en 2005. On note donc une diminution de 30% des attaques et de 38% des victimes. Cela confirme, avec d'autres indices, que les moyens de protection sont efficaces lorsqu'ils sont correctement mis en oeuvre. Le taux de couverture des troupeaux par ces moyens est en progression constante, mais les situations sont encore très contrastées. Certains troupeaux sont mal ou pas protégés, ce qui incite à la prudence dans l'interprétation des données pour chaque zone de présence permanente. Le nombre de victimes augmente ou diminue d'un département à l'autre (avec bien entendu une tendance à l'augmentation sur les fronts de colonisation du nord et à la diminution dans le sud, terre des installations plus anciennes). Les victimes restent anormalement élevées dans les Alpes-Maritimes compte tenu du taux de protection déclaré.

L'essentiel de la séance a été consacré aux propositions d'expérimentation remontées des groupes départementaux.

En gros la tonalité générale consiste en des demandes de tir par l'éleveur et ses ayants droits dès la première attaque, voire sans attendre celle-ci. S'y ajoutent des suggestions allant jusqu'au tir par des gens qui n'ont pas le permis de chasser, à la création de zones de "quiétude" (sans loups !) dans le coeur du parc national du Mercantour -on ne dit pas comment les obtenir-, à des effarouchements très intenses dans les parcs nationaux et les réserves...

FNE avec lequel FERUS s'était concerté a fait une intervention musclée disant que d'abord les préfets n'avaient pas fait remonter des propositions autres que les tirs, alors que ces propositions avaient été faites par les associations, ensuite qu'on ne prenait pas en compte la réalité et l'efficacité des protections (toute zone couverte par la mesure "t" est supposée bien protégée), qu'on baptisait souvent zone "expérimentale" l'ensemble d'un département, que l'on ne voyait pas vers quoi les services locaux qui transmettaient ces demandes (préfectures donc DDAF) voulaient entraîner l'Etat, qu'on ne parlait pas du braconnage, bref que s'il le fallait le juge de l'excès de pouvoir serait saisi.

FERUS a appuyé l'intervention de FNE, en disant que le plafond de 2006 (six loups) devait au pire être reconduit sans augmentation en 2007, que toutes ces expérimentations devaient en tout cas rester à l'intérieur de ce cadre national, qu'il n'était pas question d'accepter des entorses aux textes sur la chasse et les armes, qu'il n'était pas question de porter atteinte à la biodiversité dont le loup fait partie dans les aires protégées, que les zones d'expérimentations étaient trop nombreuses, trop vastes et que le contrôle effectif de ce qui se ferait serait difficile.

Les représentants de l'élevage tout en rappelant qu'ils n'admettaient pas qu'on dise que des éleveurs se protégeaient mal ont surtout plaidé pour une facilitation générale des tirs de défense dès la première attaque.

La DNP (Direction de la Nature et des Paysages) a confirmé qu'il s'agirait bien d'expérimentations au sens propre de ce terme, avec des moyens de suivi *ad hoc* y compris psychologiques, sur des espaces limités, dans le cadre des lois existantes et d'un plafond national qui serait sensiblement le même que celui de l'an dernier.

Un exemple concret de proposition assez achevée est celle du PNR du Queyras : d'une part faire une étude de vulnérabilité croisant les facteurs techniques (hauteur des clôtures, nombre de chiens), les facteurs écologiques (structure des meutes, topographie) et les facteurs humains (capacité des bergers à gérer les situations) pour

comprendre les énormes disparités d'attaques alors que la mesure "t" est partout appliquée. Et d'autre part sur les zones bien protégées procéder à une "riposte violente" consistant à tirer au fusil sur tout loup qui attaque plus pour éduquer ces prédateurs que pour en tuer.

Le groupe national ne se réunira plus d'ici l'été, les préfets vont affiner leurs propositions en février, le Conseil National de Protection de la Nature (CNP) examinera les projets de textes du MEDD le 22 mars (heureusement la même personne siège désormais pour le WWF à la fois au groupe loup et au CNPN), les arrêtés (protocole nationale et textes d'expérimentation) seront publiés au JO fin avril.

Ferus réagira dès qu'il saura quels enseignements le gouvernement tire des travaux du groupe national loup pour rédiger son projet de protocole 2007.